

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.  
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.

**SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>me</sup> (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b> C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises .....	400 francs
	Etranger .....	600 —

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**ORDRES DU JOUR**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 14 Novembre, à 20 h. 15**

Admission de :

Mme P. FICHER, Cuirs et Peaux, 160, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Louis Fichet et Coquillat. — M. Claude CHABRAN, Francheville-le-Haut (Rhône), parrains Mme Roux et M. Josserand. — M. Henri MARTIN, 7, avenue du Sauze, Tassin (Rhône), parrains Mme Roux et M. Josserand. — M. le Docteur FONTÈS, 324, cours Emile-Zola, Villeurbanne, parrains MM. Lacaze et Josserand. — Mme Madeleine ROMAIN, 60, rue Auguste-Comte, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. André CHAGNAUD, Ingénieur, 17, rue Laborde, Bron (Rhône), parrains MM. Maury et Maillard. — M. le Docteur Georges BOURGET, 4, place d'Ainay, Lyon, parrains MM. Josserand et Pouchet. — M. Roger BOUILLON, 37, quai Jayr, Lyon, parrains MM. Bouillatton et Fayolle. — M. Jean MACHACEK, 37, rue Villon, Lyon Monplaisir, parrains MM. Gabier et Ponchon. — M. René LECOINTRE, 19, quai St-Vincent, Lyon, parrains MM. Demange et Lalive. — M. Marcel PÉCHAUD, Directeur de la Banque de France à Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Card. — M. Jean LAMBERT, 113, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Pouchet et Gault. — M. Georges MALASSET, 14, Impasse de Villemontais, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Gault. — M. Louis RAY, 8, rue Ledru-Rollin, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Gault. — M. Maurice IBENSAAL, 96, rue Louis-Blanc, Lyon, parrains MM. Croisat et Ponchon. — M. René THOLIN, Officier des Eaux et Forêts, St-Clément-sous-Valsonne (Rhône), parrains MM. Coquillat et Queney. — M. René ORIOL, Chirurgien-dentiste, 1 rue Charles-de-Gaulle, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Rougeot.

Question diverses.

**SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 11 Novembre, à 15 h.**

Compte rendu sur de récents ouvrages d'Entomologie.

Quelques renseignements sur les carrières qu'ouvre l'Entomologie aux Colonies.

Propositions pour le renouvellement du bureau.

Présentation d'Insectes. — Questions diverses.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### CONTRIBUTION A L'ETUDE DES MYRIAPODES DE LA FRANCE. I. DESCRIPTION D'UN *CRYPTOPS* NOUVEAU (Chilop. Cryptopsidae)

par L. Goux.

Dans sa faune des Chilopodes de France, BROLEMANN décrit quatre espèces appartenant au genre *Cryptops*, à savoir : *C. Savignyi* Leach (= *C. anomalans* Newp. et auct.), *C. trisulcatus* Brol., *C. Parisi* Brol. et *C. hortensis* Leach. Depuis, deux autres espèces ont été décrites qui appartiennent à notre faune, ce sont les *C. lobatus* Verh. (1931) et *C. sublittoralis* Verh. (1931). Au cours de recherches effectuées sur les Chilopodes de la région lyonnaise et de la Provence nous avons récolté un matériel assez abondant et varié concernant ce genre et parmi les individus étudiés se trouve une espèce assez caractéristique découverte dans les environs de Lyon et de Marseille et appartenant à une espèce apparemment nouvelle décrite ci-dessous.

*Cryptops longipes* n. sp.

**MALE ADULTE.** (Holotype Fig. 1-7, 9-15). L'individu le plus grand observé et, désigné comme holotype, atteint environ 22,5 mm, de l'extrémité antérieure à la base des pattes terminales. La couleur est de ce jaune légèrement fauve fréquent chez les espèces de ce genre.

**TÊTE.** (Fig. 5, 6, 7, 10, 13 et 14). *Ecusson céphalique* largement arrondi en avant, à peine plus long que large ; toute la surface est recouverte de soies plutôt courtes et dont la disposition est, dans l'ensemble seulement, symétrique ; de chaque côté du bord externe d'insertion des antennes se trouve un très court sillon longitudinal ; de même le bord postérieur porte deux sillons longitudinaux très courts et qui constituent plutôt l'amorce de sillons. Le *labre* présente deux pièces latérales non fissurées : il ne montre donc qu'une dent, située dans la région médiane (comme chez *C. hortensis* Leach). En avant du labre se trouve une rangée de soies prélabiales comprenant une douzaine d'éléments. La deuxième paire de mâchoires porte à l'extrémité de son article terminal les habituelles soies crochues et la griffe est échancrée (Fig. 13, 14).

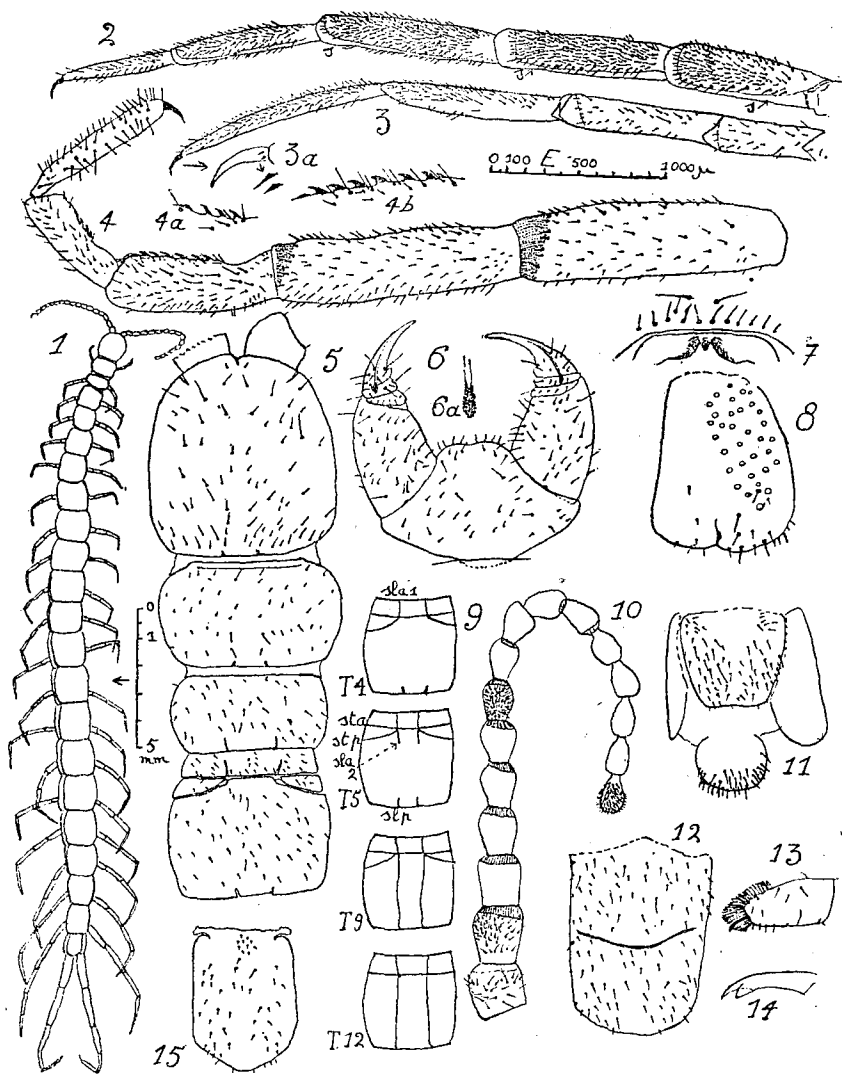
Bord rostral du *coxosternum forcipulaire* (Fig. 6) assez proéminent, légèrement et largement échancré, muni de soies assez longues et à insertions espacées. Tout le *coxosternum* porte des soies à disposition vaguement symétrique. *Forcípules* à griffe bien développée. Premier article (fémoroïde) assez allongé (la base a une largeur plus courte que la longueur prise dans la région médiane). Canal de la glande à venin, court, dépassant tout juste la base de la griffe ; la zone criblée de son extrémité interne ne s'étend que sur une courte distance (Fig. 6 a). Dent basale de la griffe bien nette. Soies assez nombreuses et inégales. Les *antennes* ont 16 ou 17 articles (chez l'holotype l'une des antennes a 16 articles (Fig. 10) et l'autre 17). Le premier article ne porte presque que des soies assez longues ; dès le deuxième apparaît une plage recouverte de soies très courtes ; cette plage va en augmentant de

surface avec les articles suivants et dès le 5<sup>me</sup> elle occupe à peu près tout l'article. Toutes les soies sont fines, aucune n'est renflée à son extrémité.

**TRONC.** Le *premier tergite* ne présente pas de sillon transversal. On observe seulement, sur certaines préparations, tout à fait en avant, une ligne plus ou moins marquée, qui n'est pas un sillon, mais qui correspond à une coloration plus marquée du tégument, suivant la ligne qui sépare la partie horizontale du tergite de sa déclivité antérieure. En arrière s'observent deux très courtes amorces de sillons longitudinaux (Fig. 5). Le 2<sup>me</sup> *tergite* ne présente également que ces amorces de sillons longitudinaux qui, ici, sont plus longues. Le 3<sup>me</sup> *tergite* montre un sillon transversal bien marqué (*sta*) doublé en arrière de deux sillons obliques disposés comme l'indique la figure 5. En outre s'amorcent deux sillons longitudinaux antérieurs, et subsistent, sans augmentation de longueur, les deux sillons longitudinaux partant du bord postérieur du tergite. Le 4<sup>me</sup> *tergite* (Fig. 9, T 4) montre une disposition analogue, mais les sillons longitudinaux antérieurs (*sla* 1) atteignent le bord antérieur du segment. Le 5<sup>me</sup> *tergite* (Fig. 9, T 5) montre, en outre, un début de formation de sillons longitudinaux antérieurs se dirigeant vers l'arrière (*sla* 2). Le 6<sup>me</sup> *tergite* présente une disposition analogue. Chez les 7<sup>me</sup> et 8<sup>me</sup> *tergites*, la jonction des sillons longitudinaux antérieurs et postérieurs est presque réalisée. Elle l'est complètement sur le 9<sup>me</sup> *tergite* (Fig. 9, T 9). Le 10<sup>me</sup> *tergite* a une disposition analogue à celle du 9<sup>me</sup>. Sur le 11<sup>me</sup> *tergite* les sillons obliques ont presque complètement disparu et ne sont indiqués que par des traces légères. Sur le 12<sup>me</sup> *tergite* (Fig. 9, T 12) ces sillons obliques (*stp*) ont complètement disparu. La disposition réalisée sur le 12<sup>me</sup> *tergite* se retrouve sur tous les *tergites* suivants jusqu'à l'avant dernier, avec parfois une légère interruption des sillons longitudinaux vers le tiers postérieur du segment. Le *tergite terminal* ne porte pas de sillons (Fig. 15). Les *soies* sont nombreuses mais courtes. Notons tout particulièrement le fait que sur le *tergite terminal* les *soies* sont très courtes par rapport à ce que l'on observe par exemple chez *C. hortensis* Leach.

Les *sternites* (Fig 11, *sternite terminal* et 12, *sternite* du 15<sup>me</sup> segment) portent des *soies* courtes. L'endosternite n'est caractérisé qu'au niveau des trois premiers segments : dès le 4<sup>me</sup> *sternite* il n'est déjà plus individualisé.

**Pattes**, très caractéristiques de l'espèce. Leur longueur et leur aspect grêle, va en augmentant progressivement et d'une manière très continue du premier au dernier segment. Les pattes des derniers segments sont remarquablement longues (cf. fig. 1) ; leur tarse, en particulier, est très allongé. Ce tarse est uniarticulé jusqu'aux pattes de la 19<sup>me</sup> paire (Fig. 3). Il est biarticulé chez les deux dernières. Les différents articles sont pourvus de *soies* dont le nombre va en augmentant au fur et à mesure que l'on considère des segments plus postérieurs ; en outre le tibia et le tarse, plus particulièrement, se couvrent de *soies* fines. Les pattes de la 19<sup>me</sup> paire (Fig. 3) ont déjà un tarse et un tibia abondamment fournis en *soies* courtes et fines. Les pattes de la 20<sup>me</sup> paire sont très abondamment fournies, sur tous leurs articles, de ces *soies* courtes et fines ; le préfémur, le fémur, le tibia et le premier article du tarse montre d'autre part un sillon ventral inerme qui s'élargit vers l'extrémité distale de l'article (Cf. fig. 2, s).



*Cryptops longipes* n. sp. — Fig. 1, vue d'ensemble, mâle. — Fig. 2, patte de l'avant dernière paire (P 20). — Fig. 3, patte de la 19<sup>me</sup> paire (P 19). — Fig. 4, patte de la dernière paire; 4 a, scie tarsale, 4 b, scie du tibia. — Fig. 5, tête et trois premiers tergites. — Fig. 6, forcipules; 6 a, extrémité interne, criblée, du canal excréteur de la glande à venin. — Fig. 7, labre. — Fig. 8, hanche d'une patte terminale avec le champ poreux. — Fig. 9, schémas montrant la disposition des sillons sur les tergites 4, 5, 9, et 12; *sla* 1, sillon longitudinal antérieur situé en avant du premier sillon transversal; *sla* 2, sillon longitudinal antérieur situé en arrière de ce sillon transversal; *sta*, sillon transversal antérieur; *stp*, sillon transversal oblique; *slp*, sillon longitudinal postérieur. — Fig. 10, antenne, les soies ne sont figurées que sur les articles 1, 2, 7 et 16. — Fig. 11, sternite du segment terminal avec coxopleures indiquées seulement par leurs contours. — Fig. 12, sternite du 15<sup>me</sup> segment. — Fig. 13, extrémité des deuxième machoires. — Fig. 14, griffe de ces machoires. — Fig. 15, tergite du segment terminal. — L'échelle (E) est valable pour les figures 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12 et 15.

Les pattes terminales (P. 21) sont très longues. Les échantillons observés (tous mâles) présentent tous un sillon inerme à la face ventrale du préfémur et du fémur. Les soies sont fines sur le dos, spiniformes sur la face ventrale, de part et d'autre du sillon (qui n'est pas visible sur les figures). *Scie tibiale* formée, chez l'holotype, de 6 dents incurvées. *Scie tarsale* de trois dents (Fig. 4, 4 a et 4 b). Dernier article du tarse avec des soies nombreuses et assez longues. La griffe est pourvue de deux digitules très courts, spiniformes (Fig. 3 a).

Comme il est habituel chez ces Chilopodes, les segments terminaux sont très peu sclérifiés ; nous figurons le *sternite génital* du mâle (Fig. 11) après montage et coloration.

*Remarque.* Notons les autres formules suivantes observées, quant au nombre de dents des scies : (1) 7 + 3 et 6 + 3 ; (2) 5 + 3 et 6 + 3 ; (3) 6 + 2 et 6 + 3 ; (4) 6 + 3

Les champs poreux des coxopleures comprennent une trentaine de pores de diamètres assez semblables. Ils possèdent une soie dans la région tout-à-fait postérieure (comme chez *C. hortensis* Leach) ; quelques soies sur le bord postérieur des coxopleures.

**BROLOGIE.** J'ai d'abord récolté un individu de cette espèce, dans la région lyonnaise à Courzieu (Rhône), dans le bois de la Verrière (14-IV-1949) en même temps que *C. Savignyi* Leach (= *C. anomalans* New.), sous une pierre, dans une station ombragée et humide. Puis récemment plusieurs individus (tous mâles) dans les environs d'Aix (Bouches-du-Rhône), à Roquefavour (station type) ; cette station est constituée par des débris de branchages situés au bord de l'Arc ; elle m'a donné entre autres espèces *Callipus foetidissimus* Savi, et *Microschendyla armata brölemanni* Verh. Je l'ai retrouvée également dans des conditions assez analogues au Tholonet (Bouches-du-Rhône). Ce *Cryptops* est donc largement répandu et jusqu'à présent paraît être une espèce de stations humides.

**AFFINITÉS.** *Cryptops longipes* est une espèce bien caractérisée, tout particulièrement par la longueur de ses pattes et tout spécialement par celle des dernières paires.

Par l'absence de sillon bien caractérisé sur le premier tergite, elle se distingue nettement de la plupart des espèces de la faune européenne (*C. Savignyi* Leach = *anomalans* Newp., *C. trisulcatus* Brol., *C. umbrinus* Verh., *C. croaticus* Verh., *C. garganensis* Verh., *C. caucasius* Verh., *C. sublittoralis* Verh. et *C. illyricus* Verh.). Chez ces trois dernières espèces, il existe un sillon transversal qui ne peut être confondu avec cette ligne transversale plus ou moins visible, dont nous avons parlé et qui n'est pas un sillon. Par l'absence d'incision sur les parties latérales du labre, elle se distingue en outre de certaines de ces espèces (telles que *C. garganensis* Verh., *C. caucasius* Verh.) et également de *C. Parisi* Brol. qui est également dépourvu de sillon transversal sur le premier tergite. Elle diffère nettement de cette dernière espèce, en outre, par la constitution des champs poreux et par la structure des pattes terminales et subterminales.

Elle se rapproche davantage, par contre, de *C. hortensis* Leach et peut être considérée comme appartenant au même faisceau que cette dernière espèce. Elle s'en éloigne nettement, par la longueur des pattes, par la structure des pattes de l'avant-dernière paire dont la pilosité

fine est beaucoup plus abondante, par la pilosité différente des tergites et sternites du segment terminal.

Elle paraît se rapprocher, peut-être plus encore, de *C. aenariensis* Verh., espèce décrite de l'île Ischia (île du golfe de Naples), d'après un mâle de 18 mm de longueur. VERHOEFF a bien figuré (1943, p. 77) les caractéristiques du préfémur et du fémur de l'avant-dernière paire de pattes de cette espèce. Ces caractères semblent les mêmes que chez *C. longipes* n. sp. D'autre part l'auteur allemand a souligné la parenté de son espèce avec *C. hortensis* Leach. Il semble toutefois que *C. aenariensis* Verh. et *C. longipes* n. sp. sont des espèces bien distinctes. Tout d'abord *C. aenariensis* Verh. possède un premier tergite pourvu d'un sillon transversal ("Bogennaht") accompagné de deux courts sillons longitudinaux, ce qui n'est pas le cas pour *C. longipes*; d'autre part, VERHOEFF dit bien de l'espèce italienne qu'elle a les pattes relativement longues ("Beine verhältnllich lang"), mais si l'on examine les figures 8 (préfémur et fémur de *C. aenariensis* Verh.) et 11 (mêmes articles chez *C. hortensis* Leach) faites à la même échelle (1943, p. 77), il apparaît que les pattes de *C. aenariensis* sont beaucoup moins longues que celles de *C. longipes* (la comparaison étant faite, *ce qui est essentiel*, entre individus ayant la même longueur; je précise que j'ai, en effet, un individu de *C. longipes* qui a également 18 mm de longueur. La forme des articles est d'autre part beaucoup plus élancée chez mon espèce que chez *C. aenariensis* Verh.

*C. longipes* n. sp. apparaît donc comme un *Cryptops* nouveau appartenant à un faisceau qui comprend pour le moins *C. hortensis* Leach et *C. aenariensis* Verh.

TRAVAUX CITÉS :

- BROLEMANN H. W. (1930). — Eléments d'une faune des Myriapodes de France. Chilopodes. *Imprimerie toulousaine, Toulouse*, 1931, 405 p. fig.  
VERHOEFF K.-W. (1931). — Uber europäische *Cryptops*-Arten. *Zool. Jb. (Syst.)*, Bd. 62, heft 2, 1931, p. 263-288, taf. 3.  
VERHOEFF H.-W. (1943). — Neuer Beitrag zur Kenntnis der Chilopoden der Insel Ischia. *Zool. Anz.*, Bd. 142, 1943, p. 62-63, 15 fig.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 Juin 1950

**RÉPONSES DE QUELQUES INVERTÉBRÉS  
AUX ACTIONS COMBINÉES DE LA PESANTEUR  
ET D'UN COURANT D'EAU VERTICAL**

(Seconde note)

par J. WAUTIER.

Nous avons indiqué dans une précédente note<sup>1</sup> que de petits organismes dulçaquicoles, stimulés en même temps par la pesanteur et par un courant d'eau vertical descendant, manifestaient une réponse qui se présentait comme une résultante du géotropisme et du rhéotropisme. Nous avons dit qu'il existait, pour les diverses espèces, une vitesse limite du courant qui neutralisait les possibilités ascensionnelles. Nous avons enfin analysé les réponses de *Cyclops fuscus* et de *C. strenuus*

1. Bull. Soc. Linn. Lyon, n° 8, 1950, pp. 186-188.